No de résolution

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la cinquième séance du conseil d'établissement tenue le 16 avril 2014 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Marie-Ève Côté,	parent
Eric Gloutnay,	parent
Faissel Lazaar,	parent
Karine Limoges,	enseignante
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Nathalie Campagna,	présidente de l'OPP
Colette Laplante,	parent
Martine Fréchette,	directrice

ÉTAIENT ABSENTES

Louise Bisaillon-Marcil,	représentante de la communauté
Carole Blanchard,	enseignante
Dominique Veillet,	parent

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h 05.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Karine Limoges, secondé par Sylvie Blais, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout du point :

7.3.5 Activité accueil des maternelles

CE-13-14-26 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 12 février 2014 (document joint)

Il est proposé par Sylvie Blais, secondée par Carole Rock, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté avec les corrections suivantes :

7.1.2 « enseignements » ne devrait pas avoir de « s » à la fin.

7.1.1 remplacer le mot « formulaire » pour « grille-matière ».

CE-13-14-27 APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 12 février 2014

Rien à signaler.

6. Paroles au public

Colette Laplante aimerait avoir des éclaircissements à propos des congés pour force majeure, notamment qui décide quel des congés flottants on sélectionne lorsqu'un congé pour force majeur survient. On donne en exemple le jour d'élection, journée de congé non prévue, pour laquelle une possibilité d'une fin de semaine de 4 jours a été coupée. Carole Rock confirme qu'habituellement la règle veut qu'on prenne la dernière journée flottante du calendrier, mais que dans le cas cité plus haut, une exception a été faite à cause de formations de plusieurs enseignants déjà planifiées à la dernière journée flottante.

Nathalie Campagna partage sa préoccupation à propos de l'absence de débarcadère pour les voitures et des impacts, notamment devant la piste cyclable où certains parents se stationnent temporairement causant une situation potentiellement non sécuritaire pour les enfants. On devra trouver une solution pour interdire aux voitures d'utiliser cette partie. Pour le reste les solutions semblent pour l'instant limitées quant à prévoir un nouveau débarcadère dédié.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Approuver le choix de la personne bénévole de l'année

Ce point avait déjà été traité de façon non officielle par courriel aux membres. La majorité avait proposé Sylvie Blais par son implication diverse aux activités de l'École (campagne de financement, photographie, bibliothèque, etc.).

Il est proposé officiellement par Eric Gloutnay, secondé par Marie-Ève Côté, d'approuver Sylvie Blais comme personne bénévole de l'année.

CE-13-14-28

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Approuver la révision du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence ainsi que la version abrégée

Deux documents sont distribués aux membres, le plan complet et une version abrégée qui sera présentée aux parents. Martine Fréchette résume certains points d'intérêts aux membres, dont un résultat d'un sondage fait aux 2e et 3e cycles. Ce sondage démontre qu'en grande majorité, les élèves vivaient très peu de violence et d'intimidation à l'école. Plusieurs mesures de prévention sont mises en place dont des présentations par une animatrice spécialisée et un policier communautaire, une boîte de plainte confidentielle et l'implication des parents. Finalement les processus de signalement, de plainte, d'actions, de sanctions contre l'auteur du geste et de suivi avec la victime sont présentés.

Il est proposé par Sylvie Blais, secondée par Carole Rock, d'approuver le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école tel que présenté.

CE-13-14-29

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3. Approuver les activités du service de garde durant les journées pédagogiques de l'année scolaire 2014-2015

Un document qui liste les activités proposées pour l'année 2014-2015 du service de garde est remis aux membres. Carole Rock décrit ces activités aux membres, avec les coûts associés. Une discussion sur les coûts est tenue par les membres. Incluant le transport, le coût total des activités va de 16$ à 31$ par enfant. Cette année on charge 15$ maximum par enfant. On pense augmenter le coût à 20$ par enfant. Certaines écoles chargent le plein montant de la sortie aux parents. La sortie au

cinéma semble être moins appréciée des membres par son coût élevé et parce que c'est une activité qu'on réserve souvent pour la famille. On suggère d'inverser les sorties du 20 et 21 novembre et de trouver autre chose en remplacement du cinéma.

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Lucie Beauvais, d'accepter les activités du service de garde telles que présentées sauf pour la sortie au cinéma (19 février 2015).

CE-13-14-30

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4. Approuver une activité éducative pour la classe multi

Caroline Voyer enseignante de la classe multi-année (3e, 4e année) a participé et gagné un concours qui permet à sa classe de recevoir gratuitement un atelier scientifique de la compagnie Les Neurones Atomiques. L'atelier aurait lieu le 4 juin en après-midi.

Il est proposé par Karine Limoges, secondé par Marie-Ève Côté, d'approuver l'activité éducative pour la classe multi (307/407) telle que présentée.

CE-13-14-31

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. DISCUSSION

7.2.1. Choix pour la campagne de levée de fonds pour 2014-2015 et nommer le parent responsable

Une copie du guide des campagnes de financement et les demandes de commandites dans les écoles de la C.S. sont remises aux membres. Martine Fréchette relève les points d'intérêt notamment les activités qui sont interdites ou requiert une permission spécifique (permis). Les membres en discutent et identifient des situations passées qui se classeraient dans ces catégories comme exemples. Il faudra en prendre conscience lorsqu'on choisira une prochaine campagne de financement (réunion de mai).

On discute sommairement de quelques idées. Tel que discuté lors de la réunion précédente il faudra prendre en considération les nombreuses campagnes de financement parallèles pour les sorties des classes de 5e et 6e année.

Il faudra aussi discuter ce que devrait cibler la prochaine campagne de financement, après 2 ans de campagne pour financer la cour d'école, il faudrait trouver autre chose de plus directe et court terme (activités culturelles ou sportives).

7.2.2. Photographie scolaire

Il reste encore une année (2014-2015) au contrat de photographie scolaire actuel avec Imagimage. Conséquemment au guide discuté au point précédent, on devra déclarer pourquoi la ristourne sera utilisée. Sylvie nous présente les nouveaux produits de la compagnie Imagimage. Colette Laplante mentionne que certains parents ont mal compris qu'on pouvait choisir le fond pour la photo. On devra voir comment rendre l'information plus claire.

7.2.3. Code de vie et code de vie du dîneur

Une copie du code de vie à l'école pour l'année 2014-2015 et une copie des règles de vie du dîneur sont remises aux membres. Martine Fréchette présente aux membres les points d'intérêts. Celles-ci seront affichées dans l'agenda des élèves pour la prochaine année. Les membres devront en prendre connaissance et les versions finales devront être approuvées à la prochaine réunion (mai).

7.2.4. Parascolaire 2014-2015

Martine Fréchette rapporte aux membres les désavantages et conflits potentiels d'organiser une activité menée par un parent, au lieu d'une compagnie établie. L'an prochain on souhaite établir une nouvelle règle à ce sujet, les activités parascolaires devront être fournies par une compagnie établie et être conformes aux règles. Les membres sont d'accord avec ce principe.

7.3. INFORMATION

7.3.1. Suivi de la rencontre Pré-consultation sur les projets au secondaire

Eric Gloutnay, présent à cette rencontre du 17 février dernier avec Martine Fréchette, résume les points importants aux membres. Depuis le moratoire sur la création de nouveaux projets particuliers à la C.S., et dans le cadre de mettre en place une politique claire à ce sujet, tous les acteurs sont consultés, cette rencontre fait partie de ce processus de consultation. Quatre modèles ont été présentés pour discussion. On y traite des avantages et désavantages de modèles de parents payeurs et d'accessibilité locale (élèves du secteur seulement) vs une accessibilité complète et gratuite. La prochaine étape sera une première ébauche de la politique présentée à tous au printemps 2014, pour une politique adoptée à l'automne 2014.

7.3.2. Suivi des dossiers (arbres et cour d'école); déterminer la prochaine rencontre

Les possibilités que le ministère ne donne pas de réponse à l'intérieur de l'échéancier prévu (avril 2014) sont grandes. De plus, une fois la réponse donnée, la C.S. a un an en tout pour y répondre pour mettre un contrat en place, mais pas que les travaux soient faits nécessairement. En conclusion, l'espoir d'avoir un module de jeux prêt pour la prochaine année scolaire est faible.

Pour ce qui est des arbres, on a constaté qu'il y a au moins un arbre, peut-être deux, de ceux plantés l'an passé, qui soient encore vivants. On décide d'avoir la confirmation avant de passer une commande. Marie-Ève Côté présente une soumission de la Ferme Guyon à Chambly qui s'élève à 2850$. Il s'agit d'une solution complète, mais on pense pouvoir réduire le coût en enlevant nous même les arbres morts (500$), et peut-être fournir quelques items comme le paillis.

Le comité se rencontrera au cours des 2 prochaines semaines, la date sera choisie par un sondage courriel aux membres.

7.3.3. Traiteur Le Lunch

Les membres sont informés qu'il y aura une augmentation de 0.10$ par repas pour la prochaine année scolaire.

7.3.4. Changement de date activité éducative à la maternelle

La sortie prévue au 2 juin prochain au cégep Édouard-Montpetit se fera le 9 juin.

7.3.5. Activité accueil des maternelles

Cette activité annuelle d'accueil des futurs élèves de maternelle se tiendra le 28 mai prochain. On accueillera alors autour de 34 élèves pour une demi-journée.

8. Varia

Rien à signaler.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 28 mai 2014 à 19h00 à l'école du Parchemin. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 21h.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-13-14-32

--- --- ----------/------/-------

Martine Fréchette, Directrice Sylvie Blais, Présidente Date d'adoption du procès-verbal